



Montreuil, le 9 juin 2010.

Principes:

Vigiles partout, éducus nul part.

Si la CGT fait de l'expérimentation des vigiles à Pantin une question de principe, c'est que nous connaissons bien l'habitude qui consiste à étendre n'importe quelle expérience ratée, mais politiquement correcte...

Les premières réponses de la direction ne nous satisfont pas, bien au contraire. Ce projet est travaillé par la centrale depuis un certain temps. C'est le transfert de modèles anglo-saxons ou espagnols qui n'ont pas faits leurs preuves, c'est le moins que l'on puisse dire.

Ce projet naît au moment où le député UMP, Jacques Myard propose une loi visant à créer une « unité disciplinaire d'insertion pour les jeunes » (proposition n° 2535 enregistrée le 20 mai 2010). Ce machin est une reprise de l'ex-projet JET de l'amiral Braque de la Ferrière, c'est à dire le dressage des jeunes au moyen d'une discipline militaire sur le modèle des centres « états uniens » encadrés par des GI's! La droite française est tellement fascinée ou soumise au sécuritaire made in USA, qu'elle en importe toutes les âneries, et plus les élections approcheront, plus les constructions sécuritaires s'empileront sans analyse de leur efficacité, uniquement par surenchère politicienne.

Donc, ne nous leurrions pas, même si tous les foyers PJJ ne seront (peut-être) pas concernés, **il y a bien l'idée d'extension du modèle avec vigiles à toute la France...** Pantin ne sert que de bocal d'expérimentation!

La direction veut nous le vendre comme une alternative à la détention préventive! Pour la même raison elle avait créé les CPI, les CEF etc...

Selon elle, pour répondre à une éventuelle remise en cause de la détention préventive, il faudrait tester des solutions autres que les CEF qui seraient incompatibles avec ce projet????!!! - no comment!

Tout comme la PJJ se permet, par exemple, de ne plus tenir compte du décret de 75 sur les Jeunes majeurs alors qu'il n'est ni abrogé, ni remplacé, on voudrait nous faire croire que nous allons anticiper avec cette expérience une refonte virtuelle de la loi!!! On se moque de nous....

Cette expérience est prévue pour durer un an (renouvelable), fait suite à deux modèles (un CER et un CEF du secteur habilité). C'est un projet idéologique porté par une partie de la Droite dure, pas une réponse intelligente aux problèmes de la jeunesse.

Nous, nous notons, que tous les exemples que nous connaissons ont eu pour conséquence l'organisation de la vie des institutions autour des demandes des sociétés privées de vigiles.

Nous notons les dérapages qui ont eu lieu: contrôle des horaires des personnels par les vigiles, contrôle des pauses cigarettes, des allées et venues par les mêmes vigiles, utilisation de chiens pour faire régner la discipline et au final remplacement des socio-éducatifs par des vigiles et utilisation de ceux-ci comme une simple milice patronale...

Nous entendons déjà les dénégations outrées des cadres bien pensants qui mettent en œuvre ce projet. Mais qui ira vérifier au quotidien que le vigile correspond au profil type défini par l'administration? Qui ira vérifier que le

Montreuil, le 9 juin 2010.

service de nuit est effectué par le bon vigile? La direction de la PJJ semble vivre dans le monde gentil et parfait des contes pour enfants : Elle ne connaît rien aux sociétés privées de surveillance et veut nous faire croire qu'elles fonctionnent comme des services publics!!! A la CGT, nous avons beaucoup à dire sur le patronat de ce secteur et nous avons régularisé suffisamment de sans-papiers pour connaître les petits arrangements et autres libertés avec les lois...

Certes, pour l'heure, dans le projet de cahier des charges, nous devrions avoir de belles mesures qui garantiraient le fonctionnement...Le problème est toujours dans l'application concrète qui ne se résoudra pas par quelque convention ou appel d'offre que ce soit...

Ce projet est pré-supposé être une nouvelle réponse, il sera donc validé...Même si des contrôles existent pendant l'expérience, ils disparaîtront en cas de généralisation. Nous avons le souvenir de l'ouverture des UUER, ancêtres des CER qui après quelques mois de fonctionnement ont connu leur généralisation sans bilan, parce que c'était une commande politique: cela a conduit à la toute puissance! « Cheval pour tous » reste dans nos mémoires.

Nous savons enfin que l'objectif est de faire des économies partout et sur tout...

Donc, même si pour les 6 mois qui viennent, la présence des vigiles n'aurait pas de conséquence sur les effectifs éducatifs à qui fera-t-on croire que cette garantie perdurera dans le temps. Pas à nous.

La confiance dans la parole de l'État est rompue. Revenir sur des décisions irrévocables est devenue un sport national: Jamais « *la poste* » ne devait être privatisée! Sarkozy avait pris l'engagement qu'il ne reviendrait pas sur le départ à la retraite à 60 ans...Nous, nous n'avons pas la mémoire courte!

Tout comme, nous sommes contre l'intérim, pas contre les intérimaires, notre combat ne sera pas contre les personnes, mais contre les sociétés de sécurité, leur idéologie et la privatisation du service public que cela implique. Nous ne serons pas plus les ennemis des collègues qui devront travailler dans ce cadre, au contraire, la place de la CGT est d'être là où les problèmes se posent.

Dans l'immédiat, l'administration doit répondre à d'autres questions:

- *Les directeurs (de service, territoriaux et centraux) se sont engagés à ce que les collègues puissent refuser de participer et quitter l'établissement : Quand et comment cela va-t-il se faire puisque la CAP est passée et que le projet doit commencer dès septembre-octobre?*
- *Quel sera le statut de cet établissement? Est-ce encore un EPE ou est-ce un CEF? Quelles conséquences sur l'indemnitaire...*

Pour la CGT, accepter cette dérive, c'est laisser croire que nous n'aurions pas les outils adaptés à l'accueil des jeunes dits délinquants! Entre EPE, CER et CEF, ce nouveau machin est inutile sauf pour la propagande en période pré-électorale.

A l'heure où le gouvernement supprime le défenseur des Enfants, il montre ses choix: L'enfant, n'est qu'un délinquant en puissance, il faut ouvrir la chasse! Une société qui a peur de sa jeunesse est une société qui meurt.

Ces gens-là disqualifient l'idéal des Droits de l'Homme, comme ils veulent tuer les réformes issues du Conseil National de la Résistance (ordonnances de 1945, Sécurité Sociale, Retraites: A la CGT, nous continuons à les défendre...

Nous ne serons pas complices de ce choix de société là!